

Qu'en est-il des écoles "Arts et Métiers" ?

■ Jean-Pierre MAILLARD

Les ingénieurs de l'École supérieure d'Ingénieurs géomètres et topographes (ESGT) sont de facto ingénieurs du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Dans le même temps, les diplômés de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), les "Gadzarts", sont tout autant ingénieurs des arts et métiers. Pour lever l'ambiguïté, un retour sur le passé peut être utile.

En 1780, dans une démarche philanthropique, François-Alexandre-Frédéric, septième duc de La Rochefoucauld (1747-1827), crée une école sur son domaine de Liancourt dans l'Oise, dans la ferme de la Montagne. Elle est ouverte aux orphelins de son régiment de dragons, quelques dizaines les premières années, afin qu'ils se forment à un métier militaire. En 1786, une ordonnance royale officialise l'"École des enfants de l'Armée" et encourage son développement. En 1800, le nombre grandissant d'élèves conduit le premier consul Bonaparte à transférer l'école au château de Compiègne, en l'intégrant aux collèges du Prytanée français et à diversifier l'enseignement pour l'adapter à l'industrie naissante. En 1803, elle devient "École d'Arts et Métiers" avant de devenir l'année suivante "impériale d'Arts et Métiers" et générer désormais huit campus, six régionaux : Aix-en-Provence, Angers, Bordeaux, Châlons-en-Champagne, Cluny, Lille, celui du centre franco-allemand de Metz, tourné vers l'Europe, et celui de Paris.

À la même époque, la Révolution française fonde un monde nouveau dans lequel l'éducation joue un des premiers rôles. Au service de cette ambition, le 10 octobre 1794, l'abbé Henri Grégoire



L'abbé Grégoire.

(1750-1831), député du clergé aux États généraux, révolutionnaire et humaniste, obtient de la Convention nationale la création d'un conservatoire national des arts et métiers où seront rassemblés tous les outils et machines nouvellement inventés et perfectionnés. Présentés, expliqués et "démontrés" aux artisans et aux curieux, le conservatoire va ainsi contribuer, par la formation, aux progrès de la technique et de l'industrie nationale. Dès l'origine, il constitue un lieu d'enseignement et de transmission des savoirs. Aujourd'hui, le CNAM est le premier établissement français d'enseignement supérieur de formation accessible tout au long de la vie. Il est présent sur tout le territoire, en France métropolitaine et ultramarine, avec 17 écoles-instituts, 20 centres en région, 230 lieux d'enseignement, une vingtaine de laboratoires et le musée des Arts et Métiers. Ce dernier conserve la plus vaste collection industrielle et technologique au monde. Le CNAM est également implanté à l'étranger, au Liban, en Côte d'Ivoire, au Maroc, à

Madagascar et en Chine.

Les rappels historiques montrent que Napoléon a sa part de responsabilité dans la possible confusion entre les deux établissements d'enseignement en renommant une école "Arts et Métiers" alors qu'un conservatoire éponyme préexistait, avec la même vocation de partage des connaissances. Pour autant, il n'y a pas lieu d'accabler un personnage historique majeur qui a tant porté l'esprit des Lumières jusqu'aux limites de l'Europe. À la décharge de l'empereur, la présence du duc de La Rochefoucauld au conseil des deux établissements a pu lui faire commettre un raccourci.

Toutefois, un même nom peut cacher des différences. Ainsi le passé d'origine militaire de l'ENSAM s'y insinue toujours avec l'existence d'un uniforme pour les élèves, même s'il ne sert qu'aux grandes occasions, une tradition d'intronisation qui confine à la parade et un sentiment de corps, renforcé par le parrainage, avec beaucoup d'entre soi.

À l'opposé, le CNAM, fidèle à sa devise "Omnes docet ubique", "il enseigne à tous et partout", accompagne ceux qui souhaitent actualiser, compléter leurs connaissances ou encore acquérir de nouvelles compétences, qu'ils soient salariés, travailleurs indépendants, créateurs d'entreprise, demandeurs d'emploi, ou fonctionnaires. À cette fin, le CNAM propose, dans les domaines les plus variés, plus de 750 formations construites et dispensées en lien étroit avec les entreprises et organisations professionnelles. C'est dire que l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), pratique la formation permanente depuis très longtemps, bien avant que la loi de 1971 ne la généralise.

En revanche, le CNAM et l'ENSAM ont en commun la qualification d'EPCSCP, des matières enseignées, des Gadzarts qui interviennent au CNAM, d'autres qui y mettent à jour leurs savoirs avec, réciproquement, des enseignants du CNAM intervenant à l'ENSAM.



Maroquin de M. de La Rochefoucauld.

